

Sujet : [INTERNET] AUXERRE Relais Yonne Enquete Parcellaire
De : Patrice BARROCHE <patrice.barroche@total.com>
Date : 06/05/2021 15:13
Pour : "pref-contournement-aud@yonne.gouv.fr" <pref-contournement.aud@yonne.gouv.fr>
Copie à : Patrick DAHAN <patrick.dahan@total.com>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête parcellaire complémentaire relative au projet de contournement Sud d'Auxerre, nous souhaitons vous faire part des commentaires suivants :
Total Marketing France est propriétaire des parcelles ZD 72 et ZD 73 pour les conteneurs indiqués (respectivement 9 076 et 1 099 m², soit un total de 10 175 m²) qui sont libres de toute occupation (pas de titre locatif quelconque consenti à un tiers).
Nous avons bien noté la demande de la DREAL pour acquérir une partie de notre foncier à hauteur de 30 m² pour la parcelle ZD 72 et de 138 m² pour la parcelle, soit une superficie totale de 168 m².
Compte tenu que Total Marketing France reste propriétaire du surplus des parcelles, il est impératif que notre société puisse conserver en pleine propriété un accès suffisamment large pour continuer à pouvoir accéder à sa propriété et lui permette notamment l'accès à des services pour l'entretien de notre foncier.
Le montant de notre indemnisation devra s'entendre hors taxes, hors droits et hors frais, avec la prise en charge par la DREAL de l'alignement des frais d'actes. Compte tenu des frais engagés en interne suite à cette perte de foncier, nous sollicitons une indemnité de 500 € T.C. pour la perte de ces 168 m².

En vous remerciant de bien vouloir prendre en compte nos observations.

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement

Patrice Barroché
Jonas
MARKETING & SERVICES
Division Juridique
Département Public Environnement Immobilier
Tel : +33 (0) 41 38 82 82
Fax : +33 (0) 41 36 26 24
Email : patrice.barroche@total.com



CONFIDENTIALITE: Ce courrier électronique et ses contenus peuvent contenir des informations susceptibles d'être confidentielles et être protégées par le secret professionnel. Si par erreur vous êtes informé que pour la DREAL pour lequel ce courrier est adressé, merci de le supprimer et d'en prévenir immédiatement l'expéditeur. CONFIDENTIALITY: This email (including any attachments) is sent to you on behalf of a lawyer and contains information which may be confidential and privileged. It may not be used other than for the purposes for which it has been sent. If you are not the intended recipient, please delete it and notify the sender immediately.

TOTAL Classification: Restricted Distribution
TOTAL - All rights reserved
- Confidentialité complétée.app

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
(DREAL) de Bourgogne-Franche-Comté**

**Projet de contournement sud d'Auxerre – liaison RN6 – RN 151 pour la section sous maîtrise
d'ouvrage de l'Etat**

**QUESTIONNAIRE À COMPLÉTER ET À RENVOYER À LA DREAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ AVANT LE
7 MAI 2021**

DÉSIGNATION DES PARCELLES :

| Section | N° | Lieu-dit | Nature | Surface (m ²) | Emprise (m ²) | Reliquat (m ²) |
|---------|----|----------------|--------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| ZD | 72 | Folles pensées | Terre | 9076 | 30 | 9046 |
| ZD | 73 | Folles pensées | Sol | 1099 | 138 | 961 |

RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER :

SOCIÉTÉ :

- o **Dénomination :** TOTAL MARKETING FRANCE
- o **Forme juridique :** SASU
- o **Siège Social :** 562 Av du Parc de l'île 92000 NANTERRE
- o **Date et lieux du dépôt des statuts :**
- o **N° d'immatriculation au RCS :** 531 680 445 RCS NANTERRE
- o **N° de SIREN :**

REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ : cf pouvoirs joint

- o **Nom :**
- o **Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :**
- o **Date et lieu de naissance :**
- o **Qualité :**
- o **Domicile du représentant :**
- o **N° de téléphone :**

DOCUMENTS À NOUS ENVOYER :

- o **Extrait Kbis**
- o **Copie des statuts de la société et modificatifs**
- o **Justificatifs des pouvoirs de la personne habilitée à signer l'acte de vente (PV d'assemblée générale ou autre procuration**

Fichier joint

THF Kbis 2021 04 14 (1).pdf
VD Délégation pouvoirs enregistrée chez XL pour THF 31 01 2019.pdf
2021 avril 6 Enq parcelle cptaire.pdf
Questionnaire complet4.jpg

313 Ko
11 Mo
682 Ko
724 Ko



N° de gestion 2011B03117

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 14 avril 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

| | |
|---|--|
| <i>Immatriculation au RCS, numéro</i> | 531 680 445 R.C.S. Nanterre |
| <i>Date d'immatriculation</i> | 13/04/2011 |
| <i>Dénomination ou raison sociale</i> | TOTAL MARKETING FRANCE |
| <i>Forme juridique</i> | Société par actions simplifiée (Société à associé unique) |
| <i>Capital social</i> | 390 553 839,00 Euros |
| <i>Adresse du siège</i> | 562 Avenue du Parc de l'Ile 92000 Nanterre |
| <i>Activités principales</i> | Industrie et commerce de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, des hydrocarbures en général et de tous leurs dérivés, de tous lubrifiants et accessoires automobiles, ainsi que toutes activités ayant trait au domaine de l'énergie. |
| <i>Durée de la personne morale</i> | Jusqu'au 13/04/2110 |
| <i>Date de clôture de l'exercice social</i> | 31 décembre |

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

| | |
|----------------------------------|---|
| <i>Nom, prénoms</i> | LARROQUE Guillaume |
| <i>Date et lieu de naissance</i> | Le 16/04/1971 à Montreuil (93) |
| <i>Nationalité</i> | Française |
| <i>Domicile personnel</i> | 16 Boulevard du Château 92200 NEUILLY SUR SEINE |

Directeur général délégué

| | |
|----------------------------------|---|
| <i>Nom, prénoms</i> | CHARLEUX Philippe |
| <i>Date et lieu de naissance</i> | Le 03/04/1962 à Bron (69) |
| <i>Nationalité</i> | Française |
| <i>Domicile personnel</i> | 310 Rue André Philip 69003 Lyon 3e Arrondissement |

Commissaire aux comptes titulaire

| | |
|---------------------------------------|--|
| <i>Dénomination</i> | ERNST & YOUNG AUDIT |
| <i>Forme juridique</i> | Société par actions simplifiée à capital variable |
| <i>Adresse</i> | -Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons 92400 Courbevoie |
| <i>Immatriculation au RCS, numéro</i> | 344 366 315 RCS Nanterre |

Commissaire aux comptes suppléant

| | |
|---------------------------------------|---|
| <i>Dénomination</i> | AUDITEX |
| <i>Forme juridique</i> | Société par actions simplifiée à capital variable |
| <i>Adresse</i> | Paris la Défense 1 1-2 Place des Saisons - 92400 Courbevoie |
| <i>Immatriculation au RCS, numéro</i> | 377 652 938 RCS Nanterre |

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

| | |
|--|--|
| <i>Adresse de l'établissement</i> | 562 Avenue du Parc de l'Ile 92000 Nanterre |
| <i>Activité(s) exercée(s)</i> | Industrie et commerce de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, des hydrocarbures en général et de tous leurs dérivés, de tous lubrifiants et accessoires automobiles, ainsi que toutes activités ayant trait au domaine de l'énergie. |
| <i>Date de commencement d'activité</i> | 25/03/2011 |

N° de gestion 2011B03117

Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

Adresse de l'établissement Port 403 23-25 Route de Seine 92230 Gennevilliers
Activité(s) exercée(s) Dépôt pétrolier
Date de commencement d'activité 01/06/2015
Origine du fonds ou de l'activité Apport partiel d'actif
Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement 24 Cours Michelet 92800 Puteaux
Activité(s) exercée(s) Bureaux
Date de commencement d'activité 01/06/2015
Origine du fonds ou de l'activité Apport partiel d'actif
Précédent exploitant
Dénomination TOTAL MARKETING SERVICES
Numéro unique d'identification 542 034 921
Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement 1 Rue de Strasbourg 92400 Courbevoie
Enseigne RELAIS DE LA DEFENSE
Activité(s) exercée(s) Station-service
Date de commencement d'activité 01/06/2015
Origine du fonds ou de l'activité Apport partiel d'actif
Précédent exploitant
Dénomination TOTAL MARKETING SERVICES
Numéro unique d'identification 542 034 921
Mode d'exploitation Mise en location-gérance du fonds
à la société ARGEDIS à compter du 01/06/2015

Adresse de l'établissement 12 Avenue Pierre Brossolette 92240 Malakoff
Enseigne RELAIS MALAKOFF
Activité(s) exercée(s) Station-service
Date de commencement d'activité 01/06/2015
Origine du fonds ou de l'activité Apport partiel d'actif
Précédent exploitant
Dénomination TOTAL MARKETING SERVICES
Numéro unique d'identification 542 034 921
Mode d'exploitation Mise en location-gérance du fonds
à la société SARL EXPRESS 13 - 830 414 652 RCS PARIS à compter du
01/06/2018

Greffé du Tribunal de Commerce de Nanterre4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2011B03117

| | |
|--|---|
| <i>Adresse de l'établissement</i> | 97 TER Route Route des Gardes 92190 Meudon |
| <i>Enseigne</i> | RELAIS DE MEUDON |
| <i>Activité(s) exercée(s)</i> | Station-service |
| <i>Date de commencement d'activité</i> | 01/06/2015 |
| <i>Origine du fonds ou de l'activité</i> | Apport partiel d'actif |
| <i>Précédent exploitant</i> | |
| <i>Dénomination</i> | TOTAL MARKETING SERVICES |
| <i>Numéro unique d'identification</i> | 542 034 921 |
| <i>Mode d'exploitation</i> | Mise en location-gérance du fonds à la société MECM - RCS Nanterre 843 551 623 du 17/12/2018 au 31/12/2021. |

| | |
|--|--|
| <i>Adresse de l'établissement</i> | 131 Boulevard Henri Sellier 92150 Suresnes |
| <i>Enseigne</i> | RELAIS DE SURESNES |
| <i>Activité(s) exercée(s)</i> | Station-service |
| <i>Date de commencement d'activité</i> | 01/06/2015 |
| <i>Origine du fonds ou de l'activité</i> | Apport partiel d'actif |
| <i>Mode d'exploitation</i> | Mise en location-gérance du fonds à la société SARL TOUHENT à compter du 01/06/2015 |

| | |
|--|--|
| <i>Adresse de l'établissement</i> | 65 Quai Marcel Dassault 92210 Saint-Cloud |
| <i>Enseigne</i> | RELAIS DE SAINT-CLOUD |
| <i>Activité(s) exercée(s)</i> | Station-service |
| <i>Date de commencement d'activité</i> | 01/06/2015 |
| <i>Origine du fonds ou de l'activité</i> | Apport partiel d'actif |
| <i>Précédent exploitant</i> | |
| <i>Dénomination</i> | TOTAL MARKETING SERVICES |
| <i>Numéro unique d'identification</i> | 542 034 921 |
| <i>Mode d'exploitation</i> | Mise en location-gérance du fonds à la société SARL ARGEDIS à compter du 01/06/2015 |

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Bourg-en-Bresse
R.C.S. Saint-Quentin
R.C.S. Montluçon
R.C.S. Gap
R.C.S. Antibes
R.C.S. Cannes
R.C.S. Grasse
R.C.S. Nice
R.C.S. Troyes
R.C.S. Narbonne

R.C.S. Aix-en-Provence
R.C.S. Marseille
R.C.S. Salon-de-Provence
R.C.S. Caen
R.C.S. Lisieux
R.C.S. Aurillac
R.C.S. Angoulême
R.C.S. La Rochelle
R.C.S. Dijon
R.C.S. Périgueux
R.C.S. Romans
R.C.S. Nîmes
R.C.S. Toulouse
R.C.S. Bordeaux
R.C.S. Montpellier
R.C.S. Rennes
R.C.S. Saint-Malo
R.C.S. Châteauroux
R.C.S. Châteauroux
R.C.S. Tours
R.C.S. Grenoble
R.C.S. Vienne
R.C.S. Lons-le-Saunier
R.C.S. Dax
R.C.S. Saint-Etienne
R.C.S. Nantes
R.C.S. Saint-Nazaire
R.C.S. Orléans
R.C.S. Agen
R.C.S. Reims
R.C.S. Chaumont
R.C.S. Nancy
R.C.S. Lorient
R.C.S. Vannes
R.C.S. Metz
R.C.S. Dunkerque
R.C.S. Valenciennes
R.C.S. Lille Métropole
R.C.S. Douai
R.C.S. Compiègne
R.C.S. Arras
R.C.S. Boulogne-sur-Mer
R.C.S. Clermont-Ferrand
R.C.S. Bayonne
R.C.S. Perpignan
R.C.S. Saverne
R.C.S. Strasbourg
R.C.S. Colmar
R.C.S. Lyon
R.C.S. Chalon-sur-Saône

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre

4 RUE PABLO NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

N° de gestion 2011B03117

R.C.S. Mâcon

R.C.S. Le Mans

R.C.S. Chambéry

R.C.S. Paris

R.C.S. Le Havre

R.C.S. Rouen

R.C.S. Meaux

R.C.S. Evry

R.C.S. Pontoise

R.C.S. Versailles

R.C.S. Draguignan

R.C.S. Fréjus

R.C.S. Avignon

R.C.S. La Roche-sur-Yon

R.C.S. Poitiers

R.C.S. Belfort

R.C.S. Bobigny

R.C.S. Créteil

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Droits d'enregistrement
sur État 195 €

8546601
CG/CAM

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF
Le TRENTE ET UN JANVIER
Au siège de l'Office Notarial, ci-après dénommé,

Maître Chantal GAUDRY, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "Gildas le GONIDEC de KERHALIC, Alain KOENIG, Chantal GAUDRY, Christophe CHEVAL et Gilles BONNET, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial" à Paris 2^{ème} arrondissement, 20 rue de la Paix.

A dressé le présent acte contenant DEPOT DE PIECES à la requête de :

La Société dénommée **TOTAL MARKETING FRANCE**, Société par actions simplifiée, au capital actuel de 390.553.839 €, dont le siège est à NANTERRE (Hauts de Seine) 562, avenue du Parc de l'île, identifiée au SIREN sous le numéro 531 680 445 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre,

Représentée par :

Madame Véronique DELVIGNE agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés, avec faculté de déléguer, par Monsieur Yves LECLERCQ, Directeur des Affaires Juridiques Européennes, domicilié professionnellement à PUTEAUX (92800), 24 Cours Michelet, aux termes d'un acte sous seing privé en date à Nanterre du 5 juillet 2018 dont une copie certifiée conforme à l'original est déposée aux termes des présentes.

Ledit Monsieur LECLERCQ ayant lui-même agi en vertu des pouvoirs, avec faculté de déléguer, qui lui ont été conférés par Monsieur Patrice YERMIA, Directeur Juridique, domicilié professionnellement à PUTEAUX (92800), 24 Cours Michelet, aux termes d'un acte sous seing privé en date à PUTEAUX du 1^{er} février 2018 dont une copie certifiée conforme à l'original est déposée aux termes des présentes.

Ledit Monsieur Patrice YERMIA ayant lui-même agi en vertu des pouvoirs, avec faculté de déléguer, qui lui ont été conférés par Monsieur Alexis VOVK, Président de ladite société, aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTERRE du 1^{er} septembre 2017 dont une copie certifiée conforme à l'original est déposée aux termes des présentes.

Ledit Monsieur Alexis VOVK, Président de ladite société, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par décision de l'Associé Unique du 15 juin 2016 dont une copie certifiée conforme à l'original est déposée aux termes des présentes.

f

h

Figurant ci-après sous la dénomination : « le requérant »

DEPOT DE PIECES

Le requérant a, par ces présentes, déposé au Notaire soussigné et l'a requis de mettre au rang des minutes de l'Office Notarial dont il est titulaire, pour qu'il en soit délivré tous extraits et copies authentiques quand et à qui il appartiendra,

Les pièces ci-après, savoir :

1°) – Une copie certifiée conforme à l'original d'une délégation de pouvoirs sous signatures privées en date du 1^{er} septembre 2017, par **Monsieur Alexis VOVK**, Président de ladite société, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par décision de l'Associé Unique du 15 juin 2016 sus énoncée, au profit de **Monsieur Patrice YERMIA**, Directeur Affaires Juridiques - MS/SGA/JUR.

2°) – Une copie certifiée conforme à l'original d'une délégation de pouvoirs sous signatures privées en date du 1^{er} février 2018, par **Monsieur Patrice YERMIA**, Directeur juridique de ladite société, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués en date du 1^{er} septembre 2017 par **Monsieur Alexis VOVK**, Président de ladite société, ayant lui-même agi en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par décision de l'Associé Unique du 15 juin 2016 sus énoncée, au profit de **Monsieur Yves LECLERCQ**, Directeur des Affaires Juridiques Europe - MS/SGA/JUR/AJE.

3°) – Une copie certifiée conforme d'une délégation de pouvoirs sous signatures privées en date du 05 juillet 2018, par **Monsieur Yves LECLERCQ**, Directeur des Affaires Juridiques Européennes de ladite société, agissant en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par **Monsieur Patrice YERMIA**, Directeur juridique de ladite société, en date du 1^{er} février 2018, ayant lui-même agi en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués en date du 1^{er} septembre 2018 par **Monsieur Alexis VOVK**, Président de ladite société, ayant lui-même agi en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par décision de l'Associé Unique du 15 juin 2016 sus énoncée, au profit de **Madame Véronique DELVIGNE**, chef du département Public Environnement Immobilier MS/SGA/JUR/PEI.

Lesquelles pièces sont demeurées ci-jointes et annexées après mention.

MENTION

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

FRAIS

Tous les frais, droits et émoluments des présentes, et ceux qui en seront la suite ou la conséquence, seront supportés par la société **TOTAL MARKETING FRANCE**.

DONT ACTE sur deux pages

Comprenant

- renvoi approuvé : *Zero*
- blanc barré : *Zero*
- ligne entière rayée : *Zero*
- nombre rayé : *Zero*
- mot rayé : *Zero*

Paraphes

VO

Y

Fait et passé aux lieu, jour, mois et an ci-dessus indiqués.

Après lecture faite, les parties ont signé le présent acte avec le notaire.

V. Delvigne

Y

Annexé à la minute d'un acte
reçu par le Notaire soussigné

TOTAL MARKETING FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 390 553 839 EUR
Siège social : 562, Avenue du Parc de l'île - 92000 NANTERRE
531 680 445 RCS NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 AVRIL 2016

PROCES-VERBAL

Le 15 avril 2016, l'Associé Unique :

TOTAL MARKETING SERVICES
Société anonyme au capital de 324 158 696 EUR
Siège Social : 24, Cours Michelet - 92800 PUTEAUX
542 034 921 RCS NANTERRE,

Représentée par Monsieur OLIVIER DEVOUASSOUX, dûment habilité,

Sans la présence du Cabinet ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué,

A pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR :

1. Démission de Monsieur Stanislas MITTELMAN de son mandat de Président
2. Nomination de Monsieur Alexis VOVK en qualité de nouveau Président et pouvoirs
3. Mandat de Monsieur Francis JAN en qualité de Directeur Général Délégué
4. Pouvoirs pour accomplir les formalités

A pris les décisions suivantes :

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

PREMIERE DECISION Démission de Monsieur Stanislas MITTELMAN de son mandat de Président

L'Associé Unique prend acte de la démission de son mandat de Président de Monsieur Stanislas MITTELMAN à effet du 15 avril 2016.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION Nomination de Monsieur Alexis VOVK en qualité de nouveau Président et pouvoirs

L'Associé Unique décide de désigner, à compter de ce jour, 15 avril 2016, Monsieur Alexis VOVK en qualité de Président de la Société, pour un mandat d'une durée de 3 ans.

Ce mandat expirera à l'issue des décisions de l'Associé Unique appelé à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

Pouvoirs du Président

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les statuts aux décisions collectives des associés.

Toutefois, le Président agit dans le cadre des décisions de l'associé unique pour délivrer au nom de la Société des engagements de cautions, aval et garantie.

Il peut, dans la limite de ses attributions, conférer toute délégation de pouvoirs.

La signature du Président n'est soumise à aucune condition particulière de sorte qu'elle est valable seule, pour tous actes et pièces de la Société dans toute l'étendue de ses pouvoirs tels qu'ils viennent d'être définis.

*Cabinet
Ernst & Young
Audit*

M. Alexis VOVK a d'ores et déjà, indiqué à la Société :

- qu'il accepte ce mandat et qu'il satisfaisait aux conditions et obligations requises par la réglementation en vigueur.
- qu'agissant dans le cadre de ses pouvoirs, il confirme, jusqu'à nouvelle décision de sa part, l'ensemble des délégations de pouvoirs qui ont été précédemment consenties.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

TROISIEME DECISION Mandat de Monsieur Francis JAN en qualité de Directeur Général Délégué

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide de nommer Monsieur Francis JAN à compter de ce jour, 15 avril 2016, en qualité de Directeur Général Délégué de la Société, en charge des activités Aviation et Bitumes de la Société.

Monsieur Francis JAN est nommé pour la durée du mandat du Président, ce mandat expirera à l'issue de la consultation de l'Associé Unique, appelé à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

Pouvoirs du Directeur Général Délégué :

Le Directeur Général Délégué dispose à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président.

Toutefois, il doit obtenir l'autorisation de l'associé unique ou agir sur délégation du Président pour délivrer au nom de la Société des engagements de cautions, aval et garantie.

M. Francis JAN a d'ores et déjà indiqué à la Société :

- qu'il accepte cette nomination et qu'il satisfaisait aux conditions et obligations requises par la réglementation en vigueur ;
- qu'agissant dans le cadre de ses pouvoirs, il confirme, jusqu'à nouvelle décision de sa part, l'ensemble des délégations de pouvoirs qui ont été précédemment consenties par les précédents Directeurs Généraux Délégués ou par lui même.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION Pouvoirs pour accomplir les formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à la société PETITES AFFICHES, 2 rue Montesquieu – 75041 Paris cedex 01, à l'effet d'accomplir au nom et pour le compte de la Société les formalités de dépôt au Greffe et d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés, en ce compris par voie dématérialisée avec signature électronique, ainsi qu'à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait pour faire tous dépôts, toutes formalités ou publications prévues par la loi.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

**L'Associé Unique
TOTAL MARKETING SERVICES**


M. Olivier DEVOUASSOUX

**DELEGATION DE POUVOIRS EXTERNES
TOTAL MARKETING FRANCE**

SAS- Société par Actions Simplifiée au capital de 390553839 EUR
Adresse du Siège Social : 562, Avenue du Parc de l'Ile 92 000 NANTERRE
N° d'immatriculation 531 680 445 RCS Nanterre

Je soussigné, Alexis VOVK, Président de la Société Total Marketing France, agissant en vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués en date du 15 avril 2016 par l'Associé Unique, délègue par les présentes les pouvoirs suivants à

Patrice YERMIA
Directeur Affaires Juridiques
MS/SGA/JUR

*Antoine Lafame
Y. Lafame*

Pouvoir n° 1 : Représentation de la Société auprès des gouvernements, administrations et collectivités publiques

1.1 Représenter la Société auprès de tous gouvernements, collectivités publiques et administrations autres que l'administration fiscale et celle des douanes, en conséquence remplir toutes formalités, effectuer et recevoir tous paiements.

Pouvoirs n° 2 : Représentation de la Société aux assemblées d'actionnaires

Représenter la Société dans toutes assemblées et réunions auxquelles la Société peut participer en qualité d'actionnaire, d'obligataire, de porteur de parts ou à tout autre titre, y émettre tous votes, signer toutes feuilles de présence, registres et procès-verbaux, déposer tous titres, accepter et résigner toutes fonctions et tous mandats.

AL

Pouvoir n° 3 : Représentation de la Société dans l'administration et la direction de toutes sociétés, associations ou groupements

Représenter la Société dans l'administration et la direction de toutes sociétés, associations, groupements, ou autres entités, émettre tous votes, signer toutes feuilles de présence, registres et procès-verbaux, accepter et résigner toutes fonctions et tous mandats.

Pouvoir n° 4 : Formalités

Procéder, à l'occasion de la création, de l'existence, du fonctionnement, de la dissolution ou de la suppression de sociétés, d'agences ou de succursales, à toutes formalités requises par les lois et règlements en vigueur.

Pouvoir n° 5 : Prendre ou céder des participations

5.1 Prendre toutes participations dans tous groupements et associations d'intérêts, entreprises ou sociétés. (Non sub-déléguable)

5.2 Vendre, céder ou transférer toutes parts d'intérêts, tous titres ou valeurs, même non libérés, constituant le portefeuille de la Société. (Non sub-déléguable)

Pouvoir n° 9 : Relations du travail

Représenter en général la Société en tout ce qui concerne ses rapports avec le personnel et les instances représentatives du personnel.

Pouvoir n° 10 : Achat - Vente - Marchés

Conclure et signer tous contrats d'achat, vente, location ou prestation de services ou coopération industrielle, faire toutes soumissions, passer tous marchés, les modifier, les résilier.

✓

Pouvoir n° 11 : Encaissements, paiements

11.1 Recevoir toutes sommes dues à la Société. En donner quittance. De tous titres remis donner décharge, de toutes valeurs non payées à l'échéance faire dresser protêts, signifier toutes dénonciations et accomplir toutes formalités requises.

Pouvoir n° 18 : Prise de garanties

Accepter toutes sûretés ou garanties offertes par tous débiteurs ; requérir toutes inscriptions d'hypothèques et de nantissements ; se désister de tous droits et privilèges avant comme après paiement.

Pouvoir n° 19 : Cession et délégation de créances

Céder, déléguer ou transporter, ou se faire céder, déléguer ou transporter toutes créances avec ou sans garantie, aux prix et conditions qu'il déterminera, en recevoir ou verser le prix, accepter tous arrangements et atermoiements amiables, à défaut de paiement comme aussi en cas de contestations quelconques, exercer toutes les poursuites nécessaires.

Pouvoir n° 20 : Production de créance

En cas de procédure liée à la prévention des difficultés des entreprises, au règlement amiable desdites difficultés, ou à l'apurement collectif du passif d'un débiteur, produire et certifier toutes créances, prendre part à toutes assemblées et délibérations de créanciers, traiter, transiger et accepter toutes mesures de sauvegarde.

Pouvoir n° 21 : Action en justice

Accepter toutes assignations, agir et comparaître en justice au nom de la Société devant tous tribunaux et juridictions dans tous pays, transiger, compromettre, nommer tous arbitres et experts, effectuer tous dépôts à cet effet, faire exécuter tous jugements, arrêts ou sentences par toutes voies et moyens de droit, former tous appels et pourvois.

Pouvoir n° 22 : Inscriptions, déclarations en justice et à l'administration

Faire auprès de tous tribunaux et de tous officiers ministériels et organismes judiciaires ou administratifs toutes inscriptions, déclarations et dépôts. Emettre tous avis juridiques, faire toutes déclarations et certifications de conformité, relatifs à la Société à la requête de tout tiers.

Pouvoir n° 23 : Marques et brevets

Déposer, faire enregistrer, renouveler si nécessaire, dans tous pays, tous brevets, modèles, marques, noms de domaine et plus généralement tous titres de propriété intellectuelle : acquérir, aliéner, abandonner entièrement ou partiellement, défendre tous droits de propriété intellectuelle, les concéder en licence à toute personne morale ou physique, et aux effets ci-dessus conclure et signer tous accords ou documents utiles pour la sauvegarde des droits de la Société en matière de brevets, modèles, marques, noms de domaine et plus généralement en matière de propriété intellectuelle.

Pouvoir n° 24 : Baux

Prendre à bail, aux charges et conditions qu'il avisera, tous immeubles, accomplir tous actes de gérance y relatifs, modifier, céder, consentir ou résilier tous baux et locations, en autoriser toute cession.

Pouvoir n° 25 : Immobilier et fonds de commerce

25.1 Conclure toutes opérations immobilières concernant tous immeubles, fonds de commerce ou occupation du domaine public, acquisitions, aliénations, échanges, promesses de vente, options, constitution de sûretés relatives à ces opérations.

25.2 Effectuer toutes demandes d'autorisations, de permis ou d'agrément, toutes déclarations ou autres formalités ayant trait à la construction ou à la démolition, l'aménagement et l'exploitation ou la cessation d'exploitation de bâtiments ou installations, à l'occupation par ceux-ci du domaine public ou au passage sur des terrains appartenant à des tiers, et à la protection de l'environnement, souscrire tous engagements relatifs à ces opérations.

Pouvoir n° 26 : Achats matériel, mobilier, véhicules

Passer toutes commandes pour l'agencement des locaux ou immeubles de la Société, pour l'achat de mobilier, matériel, véhicules ainsi que pour leur entretien et réparation.

Pouvoir n° 27 : Transport

Procéder à toutes opérations et passer toutes conventions en vue d'assurer le transport de personnel, de matériel et de marchandise.

Pouvoir n° 29 : Assurances

Contracter toutes assurances de toute nature, signer ou résilier toutes polices et avenants, en payer les primes, en cas de sinistre, débattre, clore et arrêter le montant de toutes indemnités, les recevoir et en donner quittance.

Pouvoir n° 30 : Poste

Déposer ou retirer de la poste les lettres ou paquets recommandés ou non, les mandats, en donner décharge, déposer des réclamations utiles.

Pouvoir n° 31 : Transport et dépôt

De toutes entreprises de transport ou de dépôt, retirer tous paquets, colis et marchandises quelconques ; en donner décharge.

Pouvoir n° 33 : Délégation

33.1 Déléguer à une ou plusieurs personnes avec faculté de subdéléguer tout ou partie des présents pouvoirs, les retirer.

33.2 Déléguer à une ou plusieurs personnes sans faculté de subdéléguer tout ou partie des présents pouvoirs, les retirer.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

La présente délégation prendra effet à la date de sa signature.

Elle restera valable tant qu'elle n'aura pas été retirée ou modifiée par moi-même ou par le directeur qui pourrait me succéder ultérieurement. Elle prendra fin automatiquement en tout état de cause si Patrice YERMIA change de poste ou quitte le groupe Total.

De la même façon, les subdélégations consenties par mon délégataire ne prendront pas fin du seul fait de la cessation de ses fonctions, et produiront effet aussi longtemps qu'elles n'auront pas été retirées ou modifiées par lui-même ou par ses successeurs.

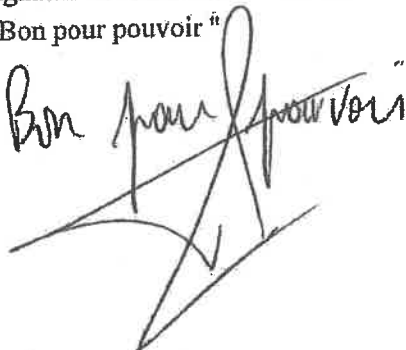
Fait à Nanterre , le 01/09/2017, en trois exemplaires originaux.

Alexis VOVK

**Président de la Société Total
Marketing France**

Signature et mention manuscrite :

" Bon pour pouvoir "

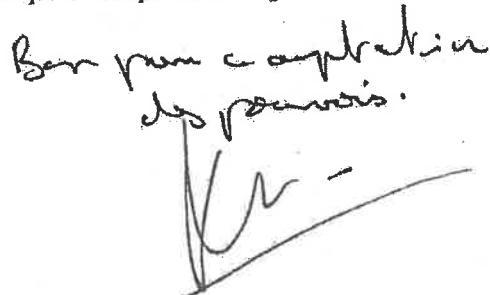
Bon pour pouvoir


Patrice YERMIA

Directeur Affaires Juridiques

Signature et mention manuscrite :

" Bon pour acceptation des pouvoirs "

Bon pour acceptation
des pouvoirs.


Annexé à la minute d'un acte
reçu par le Notaire soussigné

**DELEGATION DE POUVOIRS EXTERNES
TOTAL MARKETING FRANCE**

SAS- Société par Actions Simplifiée au capital de 390 553 839 EUR
Adresse du Siège Social : 562, Avenue du Parc de l'île 92 000 NANTERRE
N° d'immatriculation 531 680 445 RCS Nanterre

Je soussigné, **Patrice YERMIA**, Directeur Juridique, agissant en vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués le 1^{er} septembre 2017, délègue par les présentes les pouvoirs suivants à

Yves LECLERCQ
Directeur Affaires Juridiques Européennes
MS/SGA/JUR/AJE

*Certifié conforme
Y. Yermia*

Pouvoir n° 1: Représentation de la Société auprès des gouvernements, administrations et collectivités publiques

1.1 Représenter la Société auprès de tous gouvernements, collectivités publiques et administrations autres que l'administration fiscale et celle des douanes, en conséquence remplir toutes formalités, effectuer et recevoir tous paiements.

ML

Pouvoir n° 2: Représentation de la Société aux assemblées d'actionnaires

Représenter la Société dans toutes assemblées et réunions auxquelles elle pourrait participer en qualité d'actionnaire, d'obligataire, de porteur de parts, de copropriétaire, ou à tout autre titre, y émettre tous votes, signer toutes feuilles de présence, registres, procès-verbaux, déposer tous titres ou certificats de dépôts délivrés par les dépositaires des titres, les retirer, accepter toutes fonctions et tous mandats, les résilier.

Pouvoir n° 3: Représentation de la Société dans l'administration et la direction de toutes sociétés, associations ou groupements

Représenter la Société dans l'administration et la direction de toutes sociétés, associations, groupements, ou autres entités, émettre tous votes, signer toutes feuilles de présence, registres et procès-verbaux, accepter et résigner toutes fonctions et tous mandats.

Pouvoir n° 4: Formalités

Procéder, à l'occasion de la création, de l'existence, du fonctionnement, de la dissolution ou de la suppression de sociétés, d'agences ou de succursales, à toutes formalités requises par les lois et règlements en vigueur.

Pouvoir n° 10: Achat, Vente, Marchés

Conclure et signer tous contrats d'achat, vente, location ou prestation de services ou coopération industrielle, faire toutes soumissions, passer tous marchés, les modifier, les résilier.

Pouvoir n° 11: Encaissements, paiements

11.1 Recevoir toutes sommes dues à la Société. En donner quittance. De tous titres remis donner décharge, de toutes valeurs non payées à l'échéance faire dresser protêts, signifier toutes dénonciations et accomplir toutes formalités requises.

Pouvoir n° 20 : Production de créance

En cas de procédure liée à la prévention des difficultés des entreprises, au règlement amiable des dites difficultés, ou à l'apurement collectif du passif d'un débiteur, produire et certifier toutes créances, prendre part à toutes assemblées et délibérations de créanciers, traiter, transiger et accepter toutes mesures de sauvegarde.

Pouvoir n° 21 : Action en justice

Accepter toutes assignations, agir et comparaître en justice au nom de la Société devant tous tribunaux et juridictions dans tous pays, transiger, compromettre, nommer tous arbitres et experts, effectuer tous dépôts à cet effet, faire exécuter tous jugements, arrêts ou sentences par toutes voies et moyens de droit, former tous appels et pourvois.

Pouvoir n° 22 : Inscriptions, déclarations en justice et à l'administration

Faire auprès de tous tribunaux et de tous officiers ministériels et organismes judiciaires ou administratifs toutes inscriptions, déclarations et dépôts. Emettre tous avis juridiques, faire toutes déclarations et certifications de conformité, relatifs à la Société à la requête de tout tiers.

Pouvoir n° 24 : Baux

Prendre à bail, aux charges et conditions qu'il avisera, tous immeubles, accomplir tous actes de gérance y relatifs, modifier, céder, consentir ou résilier tous baux et locations, en autoriser toute cession.

Pouvoir n° 25 : Immobilier et fonds de commerce

25.1 Conclure toutes opérations immobilières concernant tous immeubles, fonds de commerce ou occupation du domaine public, acquisitions, aliénations, échanges, promesses de vente, options, constitution de sûretés relatives à ces opérations.

25.2 Effectuer toutes demandes d'autorisations, de permis ou d'agrément, toutes déclarations ou autres formalités ayant trait à la construction ou à la démolition, l'aménagement et l'exploitation ou la cessation d'exploitation de bâtiments ou installations, à l'occupation par ceux-ci du domaine public ou au passage sur des terrains appartenant à des tiers, et à la protection de l'environnement, souscrire tous engagements relatifs à ces opérations.

Pouvoir n° 27 : Transport

Procéder à toutes opérations et passer toutes conventions en vue d'assurer le transport de personnel, de matériel et de marchandise.

Pouvoir n° 29 : Assurances

Contracter toutes assurances de toute nature, signer ou résilier toutes polices et avenants, en payer les primes, en cas de sinistre, débattre, clore et arrêter le montant de toutes indemnités, les recevoir et en donner quittance.

Pouvoir n° 30 : Poste

Déposer ou retirer de la poste les lettres ou paquets recommandés ou non, les mandats, en donner décharge, déposer des réclamations utiles.

Pouvoir n° 31 : Transport et dépôt

De toutes entreprises de transport ou de dépôt, retirer tous paquets, colis et marchandises quelconques ; en donner décharge.

Pouvoir n° 33 : Délégation

33.2 Déléguer à une ou plusieurs personnes sans faculté de subdéléguer tout ou partie des présents pouvoirs, les retirer.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

La présente délégation prendra effet à la date de sa signature.

Elle restera valable tant qu'elle n'aura pas été retirée ou modifiée par moi-même ou par le directeur qui pourrait me succéder ultérieurement. Elle prendra fin automatiquement en tout état de cause si Yves LECLERCQ change de poste ou quitte le groupe Total.

De la même façon, les subdélégations consenties par mon délégataire ne prendront pas fin du seul fait de la cessation de ses fonctions, et produiront effet aussi longtemps qu'elles n'auront pas été retirées ou modifiées par lui-même ou par ses successeurs.

Fait à PUTEAUX

, le 1/02/18

en trois exemplaires originaux.

Patrice YERMIA

Directeur Juridique

Signature et mention manuscrite :

" Bon pour pouvoir "

Yves LECLERCQ

Dir Affaires Juridiques Européennes

Signature et mention manuscrite :

" Bon pour acceptation des pouvoirs "

Bon pour pouvoir



Bon pour acceptation
des pouvoirs



**DELEGATION DE POUVOIRS EXTERNES
TOTAL MARKETING FRANCE**

SAS- Société par Actions Simplifiée au capital de 390 553 839 EUR
Adresse du Siège Social : 562, Avenue du Parc de l'Ile 92 000 NANTERRE
N° d'immatriculation 531 680 445 RCS Nanterre

Je soussigné, Yves LECLERCQ, directeur Affaires Juridiques Européennes, agissant en vertu des pouvoirs qui m'ont été délégués le 1^{er} février 2018, délègue par les présentes les pouvoirs suivants à

Véronique DELVIGNE
chef du département Public Environnement Immobilier
MS/SGA/JUR/AJE/PEI

*Certifié
conforme
V. Delvigne*

Pouvoir n° 1: Représentation de la Société auprès des gouvernements, administrations et collectivités publiques

1.1 Représenter la Société auprès de tous gouvernements, collectivités publiques et administrations autres que l'administration fiscale et celle des douanes, en conséquence remplir toutes formalités, effectuer et recevoir tous paiements.

Pouvoir n° 2: Représentation de la Société aux assemblées d'actionnaires

Représenter la Société dans toutes assemblées et réunions auxquelles elle pourrait participer en qualité d'actionnaire, d'obligataire, de porteur de parts, de copropriétaire, ou à tout autre titre, y émettre tous votes, signer toutes feuilles de présence, registres, procès-verbaux, déposer tous titres ou certificats de dépôts délivrés par les dépositaires des titres, les retirer, accepter toutes fonctions et tous mandats, les résilier.

Pouvoir n° 3 : Représentation de la Société dans l'administration et la direction de toutes sociétés, associations ou groupements

Représenter la Société dans l'administration et la direction de toutes sociétés, associations, groupements, ou autres entités, émettre tous votes, signer toutes feuilles de présence, registres et procès-verbaux, accepter et résigner toutes fonctions et tous mandats.

Pouvoir n° 4: Formalités

Procéder, à l'occasion de la création, de l'existence, du fonctionnement, de la dissolution ou de la suppression de sociétés, d'agences ou de succursales, à toutes formalités requises par les lois et règlements en vigueur.

Pouvoir n° 10: Achat, Vente, Marchés

Conclure et signer tous contrats d'achat, vente, location ou prestation de services ou coopération industrielle, faire toutes soumissions, passer tous marchés, les modifier, les résilier.

Pouvoir n° 11: Encaissements, paiements

11.1 Recevoir toutes sommes dues à la Société. En donner quittance. De tous titres remis donner décharge, de toutes valeurs non payées à l'échéance faire dresser protêts, signifier toutes dénonciations et accomplir toutes formalités requises.

45

Pouvoir n° 21 : Action en justice

Accepter toutes assignations, agir et comparaître en justice au nom de la Société devant tous tribunaux et juridictions dans tous pays, transiger, compromettre, nommer tous arbitres et experts, effectuer tous dépôts à cet effet, faire exécuter tous jugements, arrêts ou sentences par toutes voies et moyens de droit, former tous appels et pourvois.

Pouvoir n° 22 : Inscriptions, déclarations en justice et à l'administration

Faire auprès de tous tribunaux et de tous officiers ministériels et organismes judiciaires ou administratifs toutes inscriptions, déclarations et dépôts. Emettre tous avis juridiques, faire toutes déclarations et certifications de conformité, relatifs à la Société à la requête de tout tiers.

Pouvoir n° 24 : Baux

Prendre à bail, aux charges et conditions qu'il avisera, tous immeubles, accomplir tous actes de gérance y relatifs, modifier, céder, consentir ou résilier tous baux et locations, en autoriser toute cession.

Pouvoir n° 25 : Immobilier et fonds de commerce

25.1 Conclure toutes opérations immobilières concernant tous immeubles, fonds de commerce ou occupation du domaine public, acquisitions, aliénations, échanges, promesses de vente, options, constitution de sûretés relatives à ces opérations.

25.2 Effectuer toutes demandes d'autorisations, de permis ou d'agrément, toutes déclarations ou autres formalités ayant trait à la construction ou à la démolition, l'aménagement et l'exploitation ou la cessation d'exploitation de bâtiments ou installations, à l'occupation par ceux-ci du domaine public ou au passage sur des terrains appartenant à des tiers, et à la protection de l'environnement, souscrire tous engagements relatifs à ces opérations.

Pouvoir n° 27 : Transport

Procéder à toutes opérations et passer toutes conventions en vue d'assurer le transport de personnel, de matériel et de marchandise.

Pouvoir n° 29 : Assurances

Contracter toutes assurances de toute nature, signer ou résilier toutes polices et avenants, en payer les primes, en cas de sinistre, débattre, clore et arrêter le montant de toutes indemnités, les recevoir et en donner quittance.

Pouvoir n° 30 : Poste

Déposer ou retirer de la poste les lettres ou paquets recommandés ou non, les mandats, en donner décharge, déposer des réclamations utiles.

Pouvoir n° 31 : Transport et dépôt

De toutes entreprises de transport ou de dépôt, retirer tous paquets, colis et marchandises quelconques ; en donner décharge.

Pouvoir n° 33 : Délégation

33.1 Déléguer à une ou plusieurs personnes avec faculté de subdéléguer tout ou partie des présents pouvoirs, les retirer.

33.2 Déléguer à une ou plusieurs personnes sans faculté de subdéléguer tout ou partie des présents pouvoirs, les retirer.

Vb

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile et généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

La présente délégation prendra effet à la date de sa signature.

Elle restera valable tant qu'elle n'aura pas été retirée ou modifiée par moi-même ou par le directeur qui pourrait me succéder ultérieurement. Elle prendra fin automatiquement en tout état de cause si Véronique DELVIGNE change de poste ou quitte le groupe Total.

De la même façon, les subdélégations consenties par mon délégataire ne prendront pas fin du seul fait de la cessation de ses fonctions, et produiront effet aussi longtemps qu'elles n'auront pas été retirées ou modifiées par lui-même ou par ses successeurs.

Fait à NANTERRE, le 06 VII 2018 en trois exemplaires originaux.

Yves LECLERCQ
directeur Affaires Juridiques Européennes

Véronique DELVIGNE
chef du département Public
Environnement Immobilier

Signature et mention manuscrite :
" Bon pour pouvoir "

Bon pour pouvoir
Yves

Signature et mention manuscrite :
" Bon pour acceptation des pouvoirs "

Bon pour acceptation
des pouvoirs
V. Delvigne



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Bourgogne-Franche-Comté**

Service Transports-Mobilités
Affaire suivie par : Charline ROUX
Tél. : 03 81 21 69 45
Courriel : charline.roux@developpement-durable.gouv.fr

Besançon, le 06 avril 2021

Dossier n° : 19

Opération : Enquête parcellaire portant sur l'acquisition du foncier nécessaire au projet de contournement sud d'Auxerre – liaison RN6 – RN 151 pour la section sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat

Objet : Notification de l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête parcellaire complémentaire n°1

Type de notification : LRAR

Monsieur,

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bourgogne-Franche-Comté envisage la réalisation du projet de contournement sud d'Auxerre – liaison RN6 – RN 151 pour la section sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat.

A cet effet, il a été sollicité auprès de Monsieur le Préfet de l'Yonne l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire.

Je vous informe que les parcelles de terrains vous appartenant, désignées ci-dessous, sont concernées par la présente procédure.

| Sect ion | N° | Lieu-dit | Nature | Surface (m ²) | Emprise (m ²) | Reliquat (m ²) |
|----------|----|----------------|--------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|
| ZD | 72 | Folles pensées | Terre | 9076 | 30 | 9046 |
| ZD | 73 | Folles pensées | Sol | 1099 | 138 | 961 |

En conséquence et conformément aux articles L. 311-1 à L. 311.3, R. 131-1 à R. 131-11, R. 311-1 et R. 311-30 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, je vous notifie par la présente l'arrêté préfectoral du 31 mars 2021 portant l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire.

Cette enquête se déroulera en mairie d'Auxerre du lundi 19 avril 2021 au vendredi 7 mai 2021 inclus

Les pièces du dossier d'enquête parcellaire, seront déposées pendant cette période en mairie d'Auxerre.

Vous pourrez si vous le jugez utile, formuler des observations pendant la durée de l'enquête soit en les consignant directement dans le registre ouvert à cet effet en mairie d'Auxerre ou adressées au commissaire enquêteur au siège de la commission d'enquête fixé à la mairie d'Auxerre (14, place de l'Hôtel de Ville) ou par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-contournement-sud@yonne.gouv.fr

M. Pierre GUION siègera et se tiendra à la disposition du public en mairie d'Auxerre les :

- lundi 19 avril 2021 de 9h00 à 12h00,
- mercredi 28 avril 2021 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 7 mai 2021 de 14h00 à 17h00.

La présente notification est faite, conformément aux dispositions aux articles R 311-30, R 311-1 et R 311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et en exécution des articles L 311-1 à L 311-3 ci-après reproduits :

« En vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation. »

« Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, dans le délai d'un mois, les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. »

« Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L. 311-1 et L. 311-2 sont mis en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils sont déchus de tous droits à indemnité.»

Par ailleurs, je vous avise que les propriétaires et usufruitiers intéressés sont tenus, en application de l'article R 131-7 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, *« [...] de fournir les indications relatives à leur identité, ou à défaut, de donner tous les renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels [...] »*.

A cet effet, je vous joins un questionnaire qu'il vous appartient de remplir, les indications que vous y porterez étant destinées à établir avec exactitude l'identité des propriétaires des terrains concernés par le projet. Vous voudrez bien me retourner ce questionnaire à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté au plus tard le **7 mai 2021**.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Transports adjoint



Signature
numérique de Pascal
GIRARD girard.pascal
Date : 2021.04.06
17:19:58 +02'00'

TOTAL MARKETING France
Représenté par M. LARROQUE Guillaume, Président
564 Avenue du Parc de l'île
92000 NANTERRE

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
(DREAL) de Bourgogne-Franche-Comté**

**Projet de contournement sud d'Auxerre – liaison RN6 – RN 151 pour la section sous maîtrise
d'ouvrage de l'Etat**

**QUESTIONNAIRE À COMPLÉTER ET À RENVOYER À LA DREAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ AVANT LE
7 MAI 2021**

DÉSIGNATION DES PARCELLES :

| Section | N° | Lieu-dit | Nature | Surface (m ²) | Emprise (m ²) | Reliquat (m ²) |
|---------|----|----------------|--------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| ZD | 72 | Folles pensées | Terre | 9076 | 30 | 9046 |
| ZD | 73 | Folles pensées | Sol | 1099 | 138 | 961 |

RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER :

SOCIÉTÉ :

- Dénomination :
- Forme juridique :
- Siège Social :
- Date et lieux du dépôt des statuts :
- N° d'immatriculation au RCS :
- N° de SIREN :

REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ :

- Nom :
- Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :
- Date et lieu de naissance :
- Qualité :
- Domicile du représentant :
- N° de téléphone :

DOCUMENTS À NOUS ENVOYER :

- **Extrait Kbis**
- **Copie des statuts de la société et modificatifs**
- **Justificatifs des pouvoirs de la personne habilitée à signer l'acte de vente (PV d'assemblée générale ou autre procuration)**

**Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
(DREAL) de Bourgogne-Franche-Comté**

**Projet de contournement sud d'Auxerre – liaison RN6 – RN 151 pour la section sous maîtrise
d'ouvrage de l'Etat**

**QUESTIONNAIRE À COMPLÉTER ET À RENVOYER À LA DREAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ AVANT LE
7 MAI 2021**

DÉSIGNATION DES PARCELLES :

| Section | N° | Lieu-dit | Nature | Surface (m ²) | Emprise (m ²) | Reliquat (m ²) |
|---------|----|----------------|--------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| ZD | 72 | Folles pensées | Terre | 9076 | 30 | 9046 |
| ZD | 73 | Folles pensées | Sol | 1099 | 138 | 961 |

RENSEIGNEMENTS À COMPLÉTER :

SOCIÉTÉ :

- **Dénomination :** TOTAL MARKETING FRANCE
- **Forme juridique :** SASU
- **Siège Social :** 562 Av du Parc de l'Île 92000 NANTERRE
- **Date et lieux du dépôt des statuts :**
- **N° d'immatriculation au RCS :** 531 680 445 RCS NANTERRE
- **N° de SIREN :**

REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ : cf pouvoirs joint

- **Nom :**
- **Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :**
- **Date et lieu de naissance :**
- **Qualité :**
- **Domicile du représentant :**
- **N° de téléphone :**

DOCUMENTS À NOUS ENVOYER :

- Extrait Kbis
- Copie des statuts de la société et modificatifs
- Justificatifs des pouvoirs de la personne habilitée à signer l'acte de vente (PV d'assemblée générale ou autre procuration)

